



Conditions générales

Garantie commerciale HP d'une durée de 3 ans sur une sélection d'imprimantes LaserJet HP
ATTENTION: VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES (« CONDITIONS ») AVANT DE VOUS INSCRIRE À L'OFFRE PROMOTIONNELLE DE GARANTIE COMMERCIALE HP DE 3 ANS. VOTRE INSCRIPTION À CETTE OFFRE PROMOTIONNELLE PROUVE QUE VOUS AVEZ LU ET ACCEPTÉ CES CONDITIONS ET QUE VOUS ACCEPTEZ DE VOUS Y SOUMETTRE. VEUILLEZ NE PAS VOUS INSCRIRE À CETTE OFFRE PROMOTIONNELLE SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS.

Cette offre promotionnelle est valable de janvier 2019 jusqu'à ce que HP décide de la supprimer. Elle est valable dans tous les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique où HP ou ses partenaires agréés vendent des imprimantes HP éligibles, comme définies ci-dessous. Quelles que soient les offres promotions similaires antérieures, ces conditions générales prévalent et remplacent toutes les versions précédentes.

Vous pouvez examiner, sauvegarder ou imprimer toute partie de ces Conditions. Nous vous encourageons à imprimer une copie de ce document et à vous y référer pendant la période de 3 ans couverte par l'offre promotionnelle commerciale HP.

1. Objet

1.1. Cette offre promotionnelle commerciale HP de 3 ans inclut : la garantie commerciale HP standard d'un 2 ans (aussi appelée garantie limitée HP) et an supplémentaires de garantie commerciale HP à condition que (a) l'inscription à l'offre sur la page www.hp.com/go/3yearcommercialwarranty soit effectuée dans les 60 jours suivant l'achat de votre imprimante HP éligible (telle que définie dans la section 2 ci-dessous) et que (b) les conditions générales de l'offre promotionnelle soient acceptées.

1.2. Cette extension de un an de la garantie commerciale HP est offerte par HP sans frais supplémentaire (et soumise aux conditions de la déclaration de la garantie limitée HP) et s'applique en plus de la garantie commerciale standard HP d'un deux ans et de toutes autres garanties contractuelles, légales ou de droit commun auxquelles l'utilisateur final peut avoir droit à l'encontre du vendeur du produit conformément aux lois locales en application. Toutes garanties légales ou contractuelles auxquelles l'utilisateur final peut avoir droit à l'encontre du vendeur ou de toute autre personne ne seront pas affectées.

1.3 En particulier, si vous êtes un consommateur, les avantages de l'extension de la garantie commerciale HP s'appliquent en plus de tous vos droits légaux en vertu des lois sur la protection des consommateurs concernant la non-conformité des produits au contrat de vente. Les droits légaux du consommateur ne sont en aucune façon limités ou affectés par cette offre promotionnelle d'extension de garantie commerciale. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : [Garantie légale du consommateur](#).

1.4. Veuillez noter que, lors de la 2 première années deus de cette offre, les un an supplémentaires de la garantie commerciale HP seront soumis à la déclaration de garantie limitée HP fournie avec votre imprimante éligible HP (telle que définie ci-dessous). Vous pouvez consulter la déclaration de garantie limitée [ici](#). En cas de contradiction entre la déclaration de garantie limitée HP fournie avec votre imprimante éligible HP et celle disponible en ligne via le lien ci-dessus, celle fournie avec votre imprimante éligible HP prévaut.

2. Imprimantes concernées

2.1. Pour bénéficier de cette offre promotionnelle, vous devez acheter une imprimante concernée par celle-ci (« Imprimante éligible HP ») pendant la période promotionnelle. Les imprimantes concernées figurent au sein du Tableau A.



Conditions générales

2.2. De plus, l'imprimante éligible HP doit être prise en charge par le service client HP. (Les imprimantes éligibles HP sont généralement prises en charge pendant 5 ans après l'arrêt de la production du produit ; veuillez noter qu'aucun préavis de fin de prise en charge n'est envoyé aux clients.)

3. Utilisation de consommables HP Original

3.1. Vous pouvez bénéficier des un an supplémentaires de garantie commerciale HP sans frais supplémentaire (soumise aux conditions de la déclaration de garantie limitée HP) uniquement si vous utilisez des toners HP Original (« Consommables HP Original ») recommandés pour une utilisation avec les imprimantes éligibles HP.

3.2. L'utilisation de cartouches rechargées ou autres que HP annulera les un année supplémentaires de la garantie commerciale HP, mais n'annulera pas votre garantie commerciale limitée standard HP d deux ans. En revanche, si l'imprimante éligible HP présente un défaut pendant la période de garantie commerciale HP standard d deux ans, et que la panne ou le dommage est imputable à l'utilisation d'une cartouche rechargée ou autre que HP, HP facturera son tarif standard pour le temps et le matériel nécessaires à la réparation de cette panne ou de ce dommage. Consultez la déclaration de garantie limitée HP fournie avec votre imprimante HP ou cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

3.3. À la demande de HP, vous devrez donner la preuve de l'utilisation exclusive de consommables HP Original en fournissant au chargé de clientèle agréé HP le code d'indexation de la cartouche, fourni par l'imprimante éligible. Le code d'indexation de la cartouche est un code unique à 8 caractères généré par l'imprimante au moment de l'intervention. Lorsqu'il est fourni, il constitue un guide alphanumérique qui reflète le ratio de consommables HP Original et non HP utilisés au cours de la vie de l'imprimante.

3.4. Le chargé de clientèle agréé HP vous fournira toutes les instructions nécessaires à la récupération du code d'indexation de la cartouche. Le code d'indexation de la cartouche peut être récupéré via :

- a. l'impression d'une page de configuration sur une imprimante éligible ; ou
- b. le serveur web intégré à une imprimante éligible ; ou
- c. le panneau de commande de certaines imprimantes.

3.5. Veuillez noter que HP ne suit aucune donnée sans le consentement de l'utilisateur final. Cette offre promotionnelle ne nécessite ni suivi ni communication avec l'imprimante. Aucune communication entre HP et l'imprimante n'est nécessaire pour obtenir le code d'indexation des cartouches HP.

4. Demande d'inscription de garantie commerciale HP de 3 ans

4.1. Les demandes d'inscription à l'offre de garantie commerciale HP de 3 ans doivent être soumises au plus tard 60 jours après la date d'achat d'une imprimante éligible HP.

4.2. Les demandes doivent être envoyées par les utilisateurs finaux uniquement (c'est-à-dire des clients achetant les produits pour leur propre utilisation).

4.3. Les demandes se limitent à 50 imprimantes éligibles HP maximum par utilisateur final.

5. S'inscrire à l'offre de garantie commerciale HP de 3 ans

5.1. Vous pouvez vous inscrire à cette offre promotionnelle sur la page : www.hp.com/go/3yearcommercialwarranty. Vous devez fournir à HP toutes les informations obligatoires requises sur le site d'inscription ci-dessus.



Conditions générales

5.2. Il vous sera également demandé de fournir à HP le numéro de série et le code produit de votre nouvelle imprimante éligible HP, ainsi que vos informations personnelles tels que votre nom, adresse, code postal et adresse e-mail. De plus, une copie d'un reçu de vente ou d'un récépissé de livraison daté prouvant la date de l'achat, le nom du revendeur ou distributeur HP agréé ainsi que la description du produit (« Preuve d'achat ») de votre nouvelle imprimante éligible HP doit être fournie à HP.

5.3. Vous pouvez fournir votre preuve d'achat par l'un des moyens suivants :

a. en téléchargeant les documents de preuve d'achat lors de l'inscription sur la page suivante :

www.hp.com/go/3yearcommercialwarranty;

b. en envoyant les documents de preuve d'achat par

fax : +49 7031 7632 5111

courrier :

HP
c/o TechProtect GmbH
Promotion Services
Postfach 1242
D-71088 Holzgerlingen
GERMANY

e-mail : promotions@gps1.hp.com

Si vous envoyez votre preuve d'achat par fax, courrier ou e-mail, vous devez impérativement (i) mentionner le numéro de référence de la demande d'inscription à l'offre promotionnelle et (ii) vous assurer que cet envoi est effectué dans les quatorze (14) jours suivant votre inscription sur le site. Sans la présentation d'une preuve d'achat dans ledit délai, votre demande d'inscription à l'offre promotionnelle sera annulée.

6. Numéro de série

Si vous ne fournissez pas le bon numéro de série, nous ne pourrions pas prolonger de deux ans votre garantie standard HP d'un an.

7. Offre non cumulable avec d'autres services HP Care Pack Services

Vous ne pourrez pas bénéficier de cette offre promotionnelle si vous avez déjà acheté et souscrit à un HP Care Pack électronique. Dès lors de l'inscription à cette offre promotionnelle, le produit inscrit ne pourra pas bénéficier des services HP Care Pack. Par conséquent, veuillez ne pas vous inscrire à cette offre promotionnelle :

- a. si vous n'avez pas l'intention d'utiliser uniquement des consommables HP Original ou de respecter les autres conditions énoncées dans ces Conditions ; ou
- b. si vous souhaitez bénéficier des services HP Care Pack au-delà de la garantie commerciale standard HP.



Conditions générales

8. Données personnelles

La charte HP sur le respect de la vie privée (voir la page <http://www8.hp.com/us/en/privacy/privacy.html>) régit la collecte et l'utilisation de vos données personnelles. En soumettant vos données personnelles, vous acceptez les conditions de la charte HP sur le respect de la vie privée. Vous pouvez retirer votre consentement accordé précédemment ou demander la correction, la modification, la limitation, l'anonymisation ou la suppression de vos données personnelles sur demande en cliquant sur ce lien : <https://www.hp.com/us-en/privacy/ww-privacy-form.html>. Dans certains cas, votre demande peut être refusée sur la base d'une exception légitime : le partage de certaines informations pourrait entraîner la divulgation de données personnelles d'une autre personne, et il nous est parfois juridiquement interdit de divulguer certaines informations.

9. Informations générales

9.1. Si vous ne respectez pas ces Conditions, HP est en droit de ne pas offrir les deux ans supplémentaires de la garantie commerciale HP au produit inscrit. Tout manquement au respect de ces Conditions, et ce à tout moment, annulera la demande et terminera l'accord.

9.2. Les inscriptions à l'offre promotionnelle qui sont incomplètes ou contiennent de fausses déclarations ne peuvent être traitées.

9.3. HP peut terminer l'offre promotionnelle et/ou changer ses conditions à tout moment, et ce sans préavis.

9.4. Après l'inscription, la garantie commerciale HP sera prolongée à 3 ans uniquement si vous utilisez des consommables HP Original et respectez l'intégralité de ces conditions.

Tableau A:

Numéro de produit	Produit	extension de garantie
3PZ15A	HP LaserJet Enterprise M406dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
3PZ55A	HP LaserJet Enterprise MFP M430f	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
3PZ95A	HP Color LaserJet Enterprise M455dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
3QA55A	HP Color LaserJet Enterprise MFP M480f	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
J8H61A	HP LaserJet Pro M501dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
1PV87A	HP LaserJet Enterprise M507dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
1PV88A	HP LaserJet Enterprise M507x	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
1PV64A	HP LaserJet Enterprise MFP M528dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
1PV65A	HP LaserJet Enterprise MFP M528f	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
1PV67A	HP LaserJet Enterprise MFP M528z	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7ZU81A	HP Color LaserJet Enterprise M554dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PS84A	HP LaserJet Enterprise M611dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PS86A	HP LaserJet Enterprise M612dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PT00A	HP LaserJet Enterprise MFP M636fh	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PS98A	HP LaserJet Enterprise MFP M635fht	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PS97A	HP LaserJet Enterprise MFP M635h	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PS99A	HP LaserJet Enterprise Flow MFP M635z	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
7PT01A	HP LaserJet Enterprise Flow MFP M636z	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
2Z605F	HP LaserJet Pro 4002dn	HP 3 years Extended Services
2Z606F	HP LaserJet Pro 4002dw	HP 3 years Extended Services
2Z622F	HP LaserJet Pro MFP 4102dw	HP 3 years Extended Services
2Z623F	HP LaserJet Pro MFP 4102fdn	HP 3 years Extended Services



Conditions générales

2Z624F	HP LaserJet Pro MFP 4102fdw	HP 3 years Extended Services
4RA87F	HP Color LaserJet Pro 4202dn	HP 3 years Extended Services
4RA88F	HP Color LaserJet Pro 4202dw	HP 3 years Extended Services
4RA83F	HP Color LaserJet Pro MFP 4302dw	HP 3 years Extended Services
4RA84F	HP Color LaserJet Pro MFP 4302fdn	HP 3 years Extended Services
5HH64F	HP Color LaserJet Pro MFP 4302fdw	HP 3 years Extended Services
6QN28A	HP Color LaserJet Enterprise 5700dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN29A	HP Color LaserJet Enterprise MFP 5800dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN30A	HP Color LaserJet Enterprise MFP 5800f	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
58R10A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 5800zf	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN33A	HP Color LaserJet Enterprise 6700dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
58M42A	HP Color LaserJet Enterprise 6701dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN35A	HP Color LaserJet Enterprise MFP 6800dn	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN36A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 6800zf	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN37A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 6800zfs	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
6QN38A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 6800zfw+	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
76H10A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 6801zfs	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services
76H11A	HP Color LaserJet Enterprise Flow MFP 6801zfw+	U9ZS8E - HP 3 years Extended Services